

Lorsqu'un groupe est hors position, tous les joueurs sont susceptibles d'être chronométrés individuellement **après information préalable** (sauf circonstances atténuantes).

A tout moment, si un arbitre constate qu'un joueur **met plus de 80 secondes** pour jouer un coup, un avertissement officiel lui sera adressé. Le joueur sera également informé que le Comité pourra, à tout moment, déclencher un chronométrage individuel, même si son groupe n'est pas hors position.

Les pénalités appliquées **en Stroke Play** seront celles prévues par les dispositions du Vadémécum relatives au jeu lent à savoir :

- 1^{ère} faute de temps : Avertissement officiel d'un arbitre et information du groupe que toute nouvelle faute de temps d'un joueur sera pénalisée
- 2^{ème} faute de temps : **1 coup de pénalité**
- 3^{ème} faute de temps : **Pénalité générale supplémentaire**
- 4^{ème} faute de temps : **Disqualification**

ATTENTION

De plus, le Comité de l'épreuve a établi un temps de jeu maximum à ne pas dépasser. Chaque groupe devra donc terminer son tour conventionnel dans cette limite.

Temps de jeu fixé à

4 h 30 minutes

Pour se rendre au recording

Le temps de jeu sera vérifié au recording.

Au recording, tous les joueurs du groupe encourent la pénalité d'**1 coup sur le trou n°18 pour infraction à la Règle 5-6** (Retard déraisonnable ; Cadence de jeu rapide) :

- Pour le 1^{er} groupe, s'il a dépassé le temps imparti de plus de 10 minutes
- Pour les autres groupes :
 - Si le groupe a dépassé le temps imparti de plus de 10 minutes **ET**
 - Si l'intervalle de temps à l'arrivée avec le groupe précédent dépasse de plus de 10 minutes l'intervalle qui existait au départ entre les deux groupes.

(Règles locales permanentes des épreuves Fédérales – Paragraphe 8 b)